

## 2025-04-17 Contribution au synode sur la Synodalité

**Commission 4** De la révision de la *Ratio Fundamentalis Institutionis Sacerdotalis* dans une perspective synodale missionnaire (RdS 11)

**Commission 5** Quelques questions théologiques et canoniques autour de formes ministérielles spécifiques (RdS 8 et 9)

**Chers membres du Synode,**

Nous sommes Saint-Merry Hors-les-Murs, une communauté de baptisés qui marchons ensemble, pour une mission déterminée. Cette communauté qui existe depuis 1975 est animée par une équipe pastorale avec un prêtre accompagnateur nommé par l'évêque. Elle a la chance de vivre depuis le début en co-responsabilité avec ses prêtres amis.

Pratiquant l'accueil inconditionnel, innovant en liturgie pour en faire l'offrande de nos vies et retourner ensuite dans notre monde, militant pour une égalité hommes-femmes dans la société civile comme dans l'Eglise, nous sommes heureux de partager avec vous notre expérience et nos problèmes, et de vous faire passer également diverses suggestions sans prétendre être exhaustifs sur les deux thèmes dont vous vous occupez.

Depuis notre fondation, nous avons réfléchi sur le pouvoir et l'autorité en Eglise. Nous voyons dans la démarche synodale une vraie chance : nous pensons qu'elle implique une manière d'être *ensemble*, un certain type d'autorité, de responsabilité, dans une atmosphère d'attention à l'autre, de bienveillance et de service qui permet à tous, du petit au plus grand, de progresser dans la sérénité et l'épanouissement.

### \*1 L'évolution de nos sociétés comme l'esprit synodal poussent à une transformation organisationnelle de l'Eglise.

Il apparaît aujourd'hui que les principes à la base de l'organisation de l'Eglise n'ont pas fondamentalement changé tandis que se transformait profondément la société civile. Cette organisation trop descendante est une cause majeure en Europe de la baisse du nombre de fidèles. Les règles de fonctionnement de l'Eglise (verticalité des pouvoirs, absence de démocratie interne, exclusion des femmes des postes de responsabilité, etc.) sont présentées comme intouchables tandis que les fidèles aspirent de plus en plus à la démocratisation du pouvoir, à l'égalité des sexes, à un réel partage des fonctions... Or à tous les échelons de la hiérarchie ecclésiale, nombre de ces règles ne correspondent pas aux principes sur lesquels est désormais bâtie notre société et qui contrastent avec certaines pratiques de pouvoir au sein de l'Eglise. Dans l'espace public notre « religion » montre alors des défauts de fonctionnement au détriment de la mission de diffusion du message du Christ.

Certains, surtout parmi les nouvelles générations, réagissent en adoptant un réflexe identitaire, principalement pour exister dans l'espace public, ce qui aggrave le malaise. L'Eglise ne doit pas être un des derniers refuges pour les structures patriarcales et androcentriques. Cela produirait un contre-témoignage de l'Evangile. Nos sociétés, qui veulent éradiquer les préjugés, (ordre hiérarchique prédéterminé entre les femmes et les hommes, jugements de valeur sur les

orientations sexuelles, représentations de l'autorité) contrastent de façon de plus en plus nette avec le silence voire la résistance au changement de certains responsables de l'Eglise. On a pris l'habitude de critiquer les défauts de fonctionnement de l'Eglise plutôt que d'en admirer la mission reçue du Christ.

## \*2 Rappels historiques sur l'exercice du pouvoir dans l'Eglise : un esprit déjà synodal au commencement

Les *Actes des apôtres* nous apportent le témoignage précieux des premiers pas de «l'Eglise». On y voit des «chrétiens» s'organisant là où le message du Christ s'était diffusé, à savoir en s'adaptant aux besoins de son époque.

Voici quelques-uns des traits qui caractérisaient les premières générations de disciples :

- ils se réunissaient librement, pour la louange et la fraction du pain, selon leurs possibilités et leurs besoins, dans des configurations ayant une base géographique;
- ces réunions avaient lieu, semble-t-il, non dans des édifices spécialisés, mais au domicile de l'un ou l'une ;
- les notions de prêtre et de sacrifice ayant été bannies par Jésus, quelqu'un, choisi par la communauté, présidait cette action de grâce pour les bien reçus et pour la vie du monde;
- aucune exclusion n'est mentionnée en ce qui concerne la responsabilité de l'organisation et la présidence de ces réunions, les activités à mener et les services concrets ou spirituels à rendre, aucune exclusion donc en particulier à l'égard des femmes;
- chacun agissait pour le bien des autres selon son charisme et en fonction des besoins;
- c'est la communauté qui choisissait ses responsables, et qui les missionnait en leur imposant les mains;
- un lien régulier était maintenu entre ces communautés et les apôtres ou leurs délégués.

Plus tard, la situation a considérablement changé compte tenu du souci, normal, de renforcer l'Eglise qui se développait. La nécessité d'assurer son unité l'a conduite à prendre des dispositions homogènes lors de fréquents conciles, œcuméniques ou régionaux. Cette démarche collégiale n'empêcha pas une forte concentration hiérarchique du pouvoir et l'uniformisation des structures locales.

Par ailleurs, sous l'influence culturelle d'une société patriarcale et androcentrique, un clergé masculin s'est mis en place. Il s'est constitué peu à peu une sorte de pouvoir fondé sur les notions de sacré, de sacrifice, de péché. Le célibat imposé a achevé de faire du prêtre un homme à part.

Il est nécessaire de mener des réformes profondes pour retrouver la force évangélique des fondements de nos organisations ecclésiales, sans craindre d'actualiser le point essentiel de la place du sacré, et d'entreprendre un travail de « décléricalisation ».

## \*3 Pistes pour un nouveau visage d'Eglise

Soucieux de faire preuve de sagesse, il convient de partir des structures ecclésiales actuelles, fruit de l'expérience des siècles passés, puis de se mettre à l'écoute du peuple de Dieu et des aspirations profondes des hommes d'aujourd'hui selon leur contexte et là où l'Eglise est présente.

Les pistes suivantes sont suggérées prioritairement à ses échelons locaux :

### \*3-A Théologie et pastorale, transmission et proposition Quelle inflexion synodale dans nos pratiques de transmission de la foi chrétienne ?

Dans une ère qualifiée de “post-atheïsme”, le sacré et la liturgie deviennent pour certains un antidote à l'angoisse existentielle devant un monde perçu comme allant à sa perte: la religion, jadis contraignante et dont il fallait s'émanciper, peut apparaître désormais comme un ancrage ou un refuge, parfois pas loin du fondamentalisme ou de l'intolérance. D'autres baptisés veulent aller directement à Jésus Christ ou à Dieu sans passer par l'Eglise dont ils refusent de plus en plus les paroles d'autorité verticale. Certains nouveaux baptisés adultes quittent l'Église peu après leur baptême, ne trouvant pas l'accompagnement nécessaire répondant à leurs questions dans les réponses trop formelles, dogmatiques ou moralisantes, venues de clercs et de laïcs «sachants» : seraient nécessaires une écoute de leurs questions, une recherche de paroles de foi qui privilégièrent plus de vie, plus de joie. Des non-chrétiens nous interpellent sur nos incohérences et nos défauts, nos retards et nos décalages. S'exprime également le désir d'ouverture fraternelle à l'ensemble des baptisés issus de toutes les Eglises fondées sur l'Evangile du Christ.

Ces besoins sont bien connus, mais voici quelques pistes synodales qu'il faudra évaluer régulièrement :

**Pouvoir, face à des questions pertinentes et nouvelles, s'appuyer sur l'Evangile :** les traductions doivent être revues pour être scientifiquement plus exactes ; le contexte de ces écrits doit être précisé pour permettre de saisir leur esprit et pouvoir les transposer sans contresens aujourd'hui. Ces études doivent être objectives et sans préjugés, et leurs résultats, diffusés.

**Travailler à une catéchèse de qualité :** elle permettra des expressions de la foi qui nourrissent le quotidien.

**Former à une théologie accessible et incarnée,** qui alerte sur les préjugés, évite un faux idéalisme, et s'épargne des excès qui risquent d'enfermer Dieu dans des mots, des métaphores, des symboles et des concepts trop humains.

**Imaginer des groupes de parole et lecture biblique** entre des personnes à des stades différents, baptisés, catholiques ou non, et les relier aussi à des actes qui font découvrir l'altérité et la fraternité.

**Former également les accompagnateurs à une posture d'écoute authentique** envers ceux qui ont vécu une expérience humaine et spirituelle et peuvent partager leurs découvertes de l'Évangile. La conversion est pour tous.

### \*3-B Les baptisé.e.s expriment leurs besoins et peuvent participer beaucoup à leur réponse

L'égale dignité des baptisés et le principe de la coresponsabilité apostolique permettent de co-construire une Église ouverte et juste grâce à la création de services adaptés répondant aux besoins

de l'Eglise et du monde. Pour *cheminer ensemble*, à la diversité des besoins doit répondre diversité des services et des ministères.

Jadis les décisions se prenaient en suivant le principe défini par ces mots : *Quod omnes tangit, ab omnibus tractari et approbari debet* (ou Qot). Aujourd'hui il nous semble impératif que soient mis en place, partout et sur ce principe du Qot, des conseils qui permettent à ceux qui décident, de s'articuler avec les baptisés sur tous les sujets les concernant, selon des modalités à définir avec eux en fonction des territoires.

Ci-dessous, nous listons dans un esprit de synodalité, quelques suggestions de possibilités à ouvrir, nullement obligatoires universellement mais particulièrement utiles pour la France.

- ne plus considérer la paroisse comme la formule unique ni son fonctionnement comme devant être uniforme mais favoriser la variété des formules d'organisation et d'animation pour mieux répondre aux contraintes et aux besoins des fidèles;
- reconnaître la nécessité de disposer de structures locales géographiques correspondant à celles des *lieux de vie des habitants* (communes, quartiers...) ; faire participer les fidèles aux arbitrages territoriaux regardant les fermetures d'églises qui les concernent au premier chef ; tenir compte du fait que les églises et bâtiments religieux sous-utilisées peuvent devenir des tiers-lieux.
- plutôt que d'organiser le territoire en fonction du seul nombre des prêtres, envisager des ensembles à taille humaine avec présence de divers ministres désignés en lien avec l'évêque, tous pouvant être délégués ou mandaté. Des ministres ordonnés y seraient présents, notamment pour la présidence des sacrements : ils pourront être suggérés par la communauté à l'évêque qui les missionnera.
- laisser se constituer des groupes, des services ou des ministères, avec un mode de fonctionnement adapté répondant aux besoins identifiés par leur communauté : « Accompagnement vers les sacrements de l'initiation », « Service de la Parole », « Accompagnement spirituel en fonction des territoires et des circonstances »...
- favoriser la création de groupes divers : paroisses, associations de fidèles, mouvements d'Eglise, groupes de chrétiens se réunissant librement, communautés religieuses contemplatives ou apostoliques, groupes thématiques, associations de solidarité ou de diaconie. Ces communautés sont connues par leur évêque qui en prend soin et veille à l'unité;
- soutenir et valoriser officiellement les partages de la parole : ADAL (Assemblée dominicale animée par des laïcs) : il conviendrait de trouver un terme adéquat pour ces assemblées autour de la parole : ADAB (Assemblées Dominicales Animées par des Baptisés) ou reprendre le beau terme antique de *synaxe* ?
- promouvoir le service du diaconat permanent qui peut être défini comme un ministère de l'animation générale des communautés chrétiennes, avec une responsabilité confiée par l'évêque : c'est une chance pour l'Eglise de demain. En effet, comme aux premiers temps après Jésus, la définition du contour de cette fonction peut être très libre et permet de s'adapter aux besoins de la communauté et au charisme des intéressés. Il est souhaitable que, comme aux mêmes premiers temps, ces diacres puissent se marier et que cette fonction ne soit plus réservée au sexe masculin.
- créer des ministères confiés à des laïcs. Appelé.e.s ou confirmé.e.s par leur communauté, il appartiendra aux instances paroissiales ou autres de préciser leur mission. Ces personnes

recevront une formation et seront nommées et affectées par l'évêque pour bien signifier leur place dans l'Eglise.

### \*3-C Respecter une moitié (et même plus !) des baptisé.es dans l'Eglise

Il est reconnu que nos interprétations des textes et notre langage liturgique sont profondément marqués par le masculin.

Pourtant l'Evangile avait fait preuve d'une ouverture et d'une neutralité exceptionnelle pour son époque. Ainsi, rien, ni dans les propos de Jésus tels qu'ils sont rapportés dans les Evangiles, ni dans les pratiques des premières communautés chrétiennes telles qu'elles sont décrites dans les *Actes des apôtres*, ne suggère que les fondateurs de notre Eglise pensaient que les responsabilités et les charges devaient y être attribués en considération de critères « extérieurs », par exemple la nationalité, la condition ou le genre de leurs titulaires.

On sait aujourd'hui que le système patriarcal et androcentrique de la société a de façon progressive structuré l'Eglise, et que, plus tard, tandis que le monde civil évoluait vers l'égalité, essayant d'intégrer certaines valeurs évangéliques fondamentales, notre « monde » religieux s'efforçait même de justifier auto-référentiellement son androcentrisme par des considérations théologiques qui s'avèrent de plus en plus discutables et fragiles.

Le manque de ministres ordonnés ayant conduit en fait à déléguer aux femmes des tâches qui leur avaient été inaccessibles ou interdites auparavant, leur rôle essentiel en matière sociale ou de service, ou d'assistance aux célébrations est maintenant bien visible aux yeux de tous, sans être toujours reconnu. Pourtant dans certains endroits, par exemple, elles ne peuvent même plus approcher de l'autel...

Pourtant, dans l'esprit de la Bonne Nouvelle, la valeur d'aucun humain ne peut être mono-centrée sur son sexe, sa pratique sexuelle, sa capacité d'engendrement ou sa fécondité.

Se référer à la Tradition d'une époque, fut-elle longue, ou à la parole d'un saint, peut-il suffire face à notre Evangile qui semble en accord avec tant de justes demandes, explicites ou silencieuses ?

L'Eglise ne peut être incohérente avec l'Evangile au risque d'être vue - et rejetée – par la majorité des Hommes de bonne volonté, comme un des refuges pour structures inégalitaires et injustes.

Nous attendons une parole de vérité à ce sujet.

Ce rappel fondamental pourra ensuite se décliner synodalement selon les continents, mais il n'aura pas le caractère éphémère de toute déclaration influencée par un contexte socio-culturel précis, marquée spatio-temporellement, et donc périssable.

Ces changements que nous espérons en impliquent d'autres dans bien des domaines.

Concernant spécifiquement le sacrement de l'Ordre, il doit en être de même car cela relève du même respect dû à tous : il s'agit de faire évoluer le statut de prêtre et de diacre pour l'ouvrir aux baptisées tout comme aux baptisés. Nous appuyons ici la demande, éthiquement et spirituellement juste et légitime, d'une égalité absolue de droits et de devoirs entre ces personnes pleinement humaines que sont les hommes et les femmes. Des contributions nombreuses ont déjà été faites en ce sens au Synode sur la synodalité. Certaines femmes ont elles aussi la vocation et leurs communautés en appellent d'autres. Ces faits nous ramènent à la pratique autour de Jésus et lors des premiers siècles.

A la lumière de ce qui ne passe pas, l'esprit de l'Evangile, une recherche académique doit être entreprise avec sincérité et aussi vite que possible, et ses résultats devront être publiés pour permettre des prises de conscience. En effet, la fin des discriminations et la ré-ouverture à tous et toutes des mêmes possibilités devraient se faire délibérément, avant qu'on y soit contraint ici ou là pour des raisons peu évangéliques.

### \*3-D Suggestions concernant le rôle du prêtre

Beaucoup rejettent certaines caractéristiques de la figure actuelle du prêtre catholique à cause du cléricalisme et les dérives systémiques favorisées par un pouvoir sacrifié par divers moyens qui, répétons-le, ne se trouvent pas dans l'Evangile. Certains traits du prêtre ne répondent plus, ne répondent pas aux besoins actuels ni des catholiques ni du monde, et heurtent beaucoup de personnes, donnant une fausse perception de la Bonne Nouvelle.

La synodalité, c'est cheminer ensemble. Mais même la « collaboration » avec les prêtres et entre laïcs (co-responsabilité etc.) qui est réclamée partout ne suffit pas.

Sans traiter la question au fond, nous nous bornons ici à quelques suggestions concrètes, pensant que vous comprendrez leurs motifs :

- rectifier ce qui peut laisser penser, même implicitement, qu'un humain (le prêtre en l'occurrence) possède une nature à part (vue comme sacrée).
- engager une réflexion sur la notion de prêtre et sur l'ouverture de la prêtrise aux femmes
- faire du célibat une option et non une obligation, tout en conservant la valeur positive de la chasteté et de la continence.
- séparer, dans les paroisses ou communautés, les deux types de fonctions qui sont actuellement celles des prêtres :
  - a) le prêtre est l'accompagnateur ecclésial de la communauté, assurant son lien régulier avec l'évêque, en communion avec l'Eglise (faire ce lien sera d'autant plus important qu'il y aura diversité et unité à assurer synodalement) ; il exerce la présidence des sacrements et en particulier de l'Eucharistie ; il aide à la vie spirituelle des fidèles... Certaines de ces fonctions reviennent uniquement au prêtre ; d'autres lui reviennent majoritairement ; certaines pourraient revenir à des fidèles qui en auraient la délégation pour une durée déterminée dans une communauté précise ou à minima à temps partiel.
  - b) tout baptisé peut assurer ce qui s'est progressivement ajouté, soit prendre la charge de la gestion « matérielle » de la communauté : promouvoir l'accueil, organiser l'activité des groupes, préparer les fêtes et les célébrations, gérer le personnel, le patrimoine et les finances, entretenir les contacts avec les autorités civiles, etc. .
- consulter les communautés sur les nominations, en s'inspirant de la dévolution des responsabilités dans la vie sociale
- ouvrir, l'accès au sacerdoce, à divers ministères et services, ou l'attribution de cette fonction, pour un temps donné, à plein temps ou à temps partiel, à des personnes mariées ou célibataires, etc.
- revoir les objectifs donnés aux séminaires ; ouvrir les séminaires et les études ou formations aux laïcs (hommes et femmes) comme formateurs et comme élèves ; faire des formations communes prêtres-laïcs et en lien avec la formation des autres ministères : diaconat, ministères nouveaux, laïcs missionnés... Enseigner systématiquement l'écoute, les droits de l'Homme...

- reposer l'option de prêtres ouvriers/Mission de France

Vous trouverez aussi en Pièce-jointe le résultat d'une réflexion menée à Saint-Merry sur « le prêtre » en nov. 2022.

### **En guise de conclusion**

Chers Frères et sœurs membres de ces deux commissions 4 et 5,  
chères autorités à qui nous avons accordé notre confiance de baptisés,

la première Eglise était prophète pour le Bien de l'humanité : qu'elle le reste !

L'Evangile était promesse : que l'Eglise y participe sans mettre de frein.

Pour le moment, notre Eglise n'est peut-être plus pionnière pour apporter de nouvelles réponses à des situations et à des problèmes contemporains auxquels elle a parfois elle-même contribué... Mais, même si nous savons désormais que nous sommes en retard, d'une lenteur regrettable/coupable, les exemples de l'enfant prodigue et des ouvriers de la dernière heure nous donnent espoir !

Nous pouvons faire tomber les murs que nous avons construits.

Nous pouvons briser les interdictions culturelles séculaires de marginalisation et de discrimination, les hiérarchies et les rites lorsqu'ils sont à contre-sens, et dans la diversité de nos choix, avancer ensemble vers le Royaume.

L'Esprit ne nous soufflerait-il pas que c'est le bon moment ?

Vous avez la main...

Bon travail à vous qui êtes nos responsables.

Fraternellement, et synodalement.

le 17 avril 2025,  
des membres de Saint-Merry Hors-les-Murs  
[contact@saintmerry-hors-les-murs.com](mailto:contact@saintmerry-hors-les-murs.com)